

**PROGRAMME DE FORMATION DU TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
FORMATEUR AUX MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (FMESR)**

RNCP 39726



Certificateur : Association Nationale pour la Formation Automobile – CNPE des services de l'automobile –
31/10/2024 – 31/10/2029

BLOC 1 : 490 HEURES

CONCEPTION DE L'INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIQUE APPLIQUÉE AU DOMAINE DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE.

- **Définir** des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité.
- **Construire** un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité.
- **Concevoir** des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé.
- **Animer et coanimer** les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés.
- **Analyser** les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et en collectant leurs appréciations du dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration.
- **Apporter** un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial.

BLOC 2 : 245 HEURES

DEPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE APPLIQUÉE AU DOMAINE DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE.

- **Etablir** une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation.
- **Développer** et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser.
- **Développer** une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées.
- **Rechercher et exploiter** toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure.

BLOC 3 : 245 HEURES

GESTION ET COORDINATION D'ACTIONS APPLIQUÉES AU DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

- **Gérer** les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise (y compris prévention du risque électrique).
- **Évaluer et positionner** les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité.
- **Traiter** l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit.
- **Désamorcer** l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail

PRÉPARATION AU MEMOIRE PROFESSIONNEL : 70 HEURES

PRÉPARATION A L'ENTRETIEN DEVANT LE JURY : 7 HEURES

RÉGULATION PÉDAGOGIQUE : 35 HEURES

218 Avenue du haut Lévêque, Bâtiment 1 – 33600 Pessac Tel. 05 57 26 92 10
Formation continue 72330032733 – Siret 323 589 614 00037

R.C.S. BORDEAUX 323589614 – Code APE 8559A

Email : feu-vert-formation@orange.fr

www.feu-vert-formation.com



DURÉE	156 jours soit 1092 heures (+ 9 heures d'examen) (+ 140 heures stage en entreprise)
RYTHME	Temps plein continu, 4 jours par semaine
EFFECTIFS	6 à 12 personnes
MODALITÉS	Essentiellement présentiel et distanciel en partie (30% maximum sauf sur le BC1)
OBJECTIFS	Être capable de : Mettre en place, animer et encadrer les formations initiales et continues d'enseignants de la conduite et de la sécurité routière. Mettre en place, animer et encadrer des actions de sécurité routière dans le cadre du continuum éducatif
PUBLIC CONCERNÉ	Disposer d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R212-3 et R212-3-1 du code de la route (BEPECASER ou TP ECSR ou tout autre diplôme reconnu en équivalence) Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
PRÉ REQUIS	Avoir au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années Avoir une autorisation d'enseigner en cours de validité Réussir les tests d'entrée en formation
MATÉRIEL REQUIS	✓ Matériel de prise de notes ✓ Ordinateur portable
MOYENS PÉDAGOGIQUES	✓ Salles de cours avec tableau et moyens audiovisuels (vidéo projection). ✓ Cours sur support Power Point. ✓ Cas pratiques.
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques de base Exercices en sous-groupes et méthodes de la découverte individuelle et collectives Auto-évaluation au fil des compétences
FORMATEURS	Titulaires BAFM ou formateur titulaire d'un diplôme de niveau 6 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine visé (en fonction des unités de compétences). <u>Formateurs</u> : Mr Neveu Thierry et Mme Guillon Valérie
VALIDATION	Attestation de bloc(s) de compétences Titre à finalité professionnel FMESR
SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION	Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire
TARIF	16543.80€

MODALITES D'ÉVALUATION :

BLOC 1 : Durée : 4h30

- Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation et entretien portant sur la restitution de l'étude de cas.

Durée : **1h30**

- Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation.

Durée : **1h30**

- Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière.

Durée : **1h30**

BLOC 2 : Durée : 1h45

- Etude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur

Durée : **1h15**

- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Durée : **30 mn**

BLOC 3 : Durée : 1h45

- Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation

Durée : **1h15**

- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Durée : **30 mn**

Pour obtenir la certification, le candidat doit se présenter devant un jury paritaire durant **50 minutes** :

20 minutes ➡ Soutenance orale du mémoire

20 minutes ➡ Entretien avec le jury

10 minutes ➡ Appréciation des compétences clés du titre